

**Avis n° 2014/05 -03**  
**relatif à l'accréditation du**  
**Groupe des écoles nationales d'économie et statistique**  
**(GENES) –**  
**École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information**  
**(ENSAI)**  
**à délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet :

*Dossier A : renouvellement, à compter du 1er septembre 2014, de l'habilitation du GENES à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information du groupe des écoles nationales d'économie et statistique en formation initiale sous statut étudiant.*

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9,
- Vu la demande présentée par le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (GENES) – École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (ENSAI),
- Vu le rapport établi par Manuel SAMUELIDES (rapporteur principal), Maurice PINKUS (membre de la CTI) et présenté en réunion plénière de la CTI le 13 mai 2014,

**La Commission des Titres d'Ingénieur a adopté le présent avis :**

### ***Présentation générale***

#### ***Caractéristiques globales***

L'ENSAI est membre du GENES (groupe des écoles nationales d'économie et statistique), EPSCP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le GENES s'est doté d'une filiale de statut privé, DATASTORM, avec pour objectif la valorisation de la recherche.

Dès sa création, l'ENSAI a été conçue comme une école d'ingénieurs tournée vers l'entreprise, école dont l'INSEE bénéficie pour former ses attachés en les intégrant partiellement au cursus pendant les 2 premières années. Cette particularité explique certaines orientations prises par la direction. L'école revendique sa spécialité en ingénierie statistique et dans la conception et l'analyse de l'information des systèmes complexes de données au profit du monde de l'entreprise. Elle occupe une niche au carrefour des statistiques et de l'informatique.

L'ENSAI compte actuellement 261 élèves ingénieurs, 83 attachés stagiaires, 3 étudiants Erasmus et 2 auditeurs libres.

NB le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI. (<http://extranet.cti-commission.fr/recherche>).

La politique générale de l'ENSAI vise à renforcer sa visibilité auprès de l'industrie traditionnelle et des entreprises de services, améliorer son image auprès des candidats, et développer sa présence à l'international (les diplômés de l'école trouvent facilement un emploi à l'étranger).

Sa stratégie se décline en 8 axes principaux :

- Développer la dimension recherche
- Former des ingénieurs en nombre plus importants pour répondre aux besoins du marché
- Développer la stratégie à l'international
- Se positionner dans le domaine du « big data »
- Développer les parcours de formation avec d'autres établissements
- Développer les collaborations avec les entreprises
- Mieux intégrer les problématiques d'ordre sociétal
- Etre acteur au niveau local dans l'élaboration et la mise en place d'une politique de site

### **Formation**

L'ENSAI forme aux métiers de l'ingénierie statistique et au traitement de l'information, qui concernent des secteurs d'activités de l'industrie, des services aux entreprises et de la banque. Spécialisée, la formation est cependant pluridisciplinaire.

### **Evolution**

L'école progresse vers une meilleure maîtrise de ses ressources en utilisant aussi bien l'évolution interne du GENES que l'ancrage industriel, l'ancrage régional et les opportunités internationales de développement. Les recommandations précédentes de la CTI ont été en général suivies et l'effort déjà produit doit être maintenu pour mener à terme les améliorations ; il reste en effet encore des points faibles notamment en lien avec les axes de développement stratégiques de l'école qui sont très ambitieux au regard des budgets alloués. Dans le futur, le soutien industriel dont la solidité a pu être constatée et la recherche partenariale qui reste à développer pourraient contribuer à cette évolution.

### **Synthèse de l'évaluation**

#### **Points forts**

- recrutement diversifié d'élèves motivés par les objectifs de la formation
- bon équilibre des ancrages locaux, nationaux et internationaux
- spécificité de la formation et adéquation aux besoins des entreprises
- les moyens matériels de bonne qualité
- une équipe compétente et dynamique

#### **Points faibles**

- trop faible effectif d'enseignants-permanents en regard des objectifs de l'école en matière de formation, de recherche et de développement international
- trop faible implication des forces vives de l'école dans le développement des ressources qui lui sont dédiées
- insuffisance du socle commun scientifique à destination des élèves issus de filières DUT ou des classes préparatoires littéraires
- insuffisance de la mobilité entrante d'étudiants issus de pays non francophones, notamment européens et asiatiques en regard de l'offre de formation spécifique
- bâtiments et effectifs d'enseignants ne permettent pas pour le moment une augmentation significative du nombre d'élèves

## Opportunités

- développement de la recherche, notamment dans un cadre de partenariat avec les entreprises, en liaison avec l'intégration des laboratoires de recherche dans des Unités mixtes de recherche
- diversification des débouchés et des secteurs industriels demandeurs
- originalité du créneau développé et opportunité de développement international des formations

**En conséquence**, la commission des titres d'ingénieur émet un avis favorable d'accréditation pour une durée de **6 ans**, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014, du **Groupe des écoles nationales d'économie et statistique** à délivrer le titre suivant :

**« Ingénieur diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique »**, en formation initiale sous statut étudiant.

Cette proposition s'accompagne des **recommandations** suivantes :

- Consolider le socle commun scientifique des élèves ingénieurs admis en première année en veillant à ce que les étudiants n'ayant pas suivi de cours de physique dans le cycle préparatoire (DUT et Classes préparatoires, dans le domaine des sciences humaines) acquièrent les compétences leur permettant d'effectuer une modélisation de phénomènes gouvernés par des lois physiques en lien avec des approches statistiques et des données expérimentales).
- Accompagner la croissance du nombre d'élèves, la diversification des filières applicatives, le développement de la recherche académique et partenariale par une augmentation significative du nombre d'enseignants chercheurs permanents.
- Poursuivre et publier les résultats de l'étude sur le devenir professionnel des anciens élèves pour préciser les perspectives d'emploi des diplômés (mobilité sectorielle, salaires, progression de carrière).
- Continuer à développer la politique internationale (augmentation de la durée de mobilité des élèves ingénieurs, invitation de professeurs étrangers).
- Conduire la démarche compétences jusqu'au niveau des unités d'enseignement et de leur évaluation.
- Cesser de présenter l'année de césure comme faisant partie intégrante du cursus de formation d'ingénieur, même de façon optionnelle ; la césure devant donner lieu à une interruption volontaire temporaire de la formation d'ingénieur et ne pouvant pas être prise en compte pour son attribution.
- Poursuivre le renforcement des relations avec les entreprises.
- Mettre impérativement le modèle de diplôme en conformité avec la maquette réglementaire.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE Master** pourra être attribué, sur demande de l'établissement à la CTI, au titre suivant :

**«Ingénieur diplômé de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information du Groupe des écoles nationales d'économie et statistique»**

Délibéré en séance plénière à Paris, le 13 mai 2014

Approuvé en séance plénière à Paris, le 11 juin 2014



Le président  
Philippe MASSÉ